

X^e Législature

COMMUNIQUÉ

N°010/2026/PAN

Portant Convocation d'une Plénière

Le Président de l'Assemblée nationale convie l'ensemble des Honorables Députés à une Plénière, **le samedi 7 novembre 2026, à 15 heures précises,** dans l'hémicycle du Palais du Peuple.

Cette séance plénière sera consacrée à :

1. l'examen et l'adoption du volet dépenses du **Projet de Loi de Finances Rectificative, exercice 2026** ;
2. l'adoption de la **Loi de Finances Rectificative pour l'exercice 2026** ;
3. l'examen et l'adoption d'un projet de chronogramme d'examen des textes.

Sont conviés à cette séance plénière :

- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet civil et militaire du Président de la République ;
- Monsieur le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Madame la Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- Monsieur le Ministre du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement ;

Guinée

- Monsieur le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale ;
- Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger ;
- Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Messieurs les anciens Premiers Ministres ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques, consulaires et Représentants des Organisations internationales accréditées en République de Guinée ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance (ANLC-PBG) ;
- Mesdames et Messieurs les Maires des 13 Communes de Conakry ;
- Mesdames et Messieurs les Anciens membres du CTRN, du CNT de 2010 et du CNT de 2022 ;
- Madame la Présidente du Conseil National des Femmes de Guinée ;
- Monsieur le Président du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-GUI) ;
- Monsieur le Président de la Fédération pour la paix universelle (FPU) ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Centrales syndicales ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, **la présence de tous les Honorables Députés est vivement requise.**

Conakry, le 06 Novembre 2026

P. Le Bureau
Le Président de l'Assemblée nationale

République de Guinée
ASSEMBLÉE NATIONALE
LE PRÉSIDENT

Dr Dansa KOUROUMA

Guinée